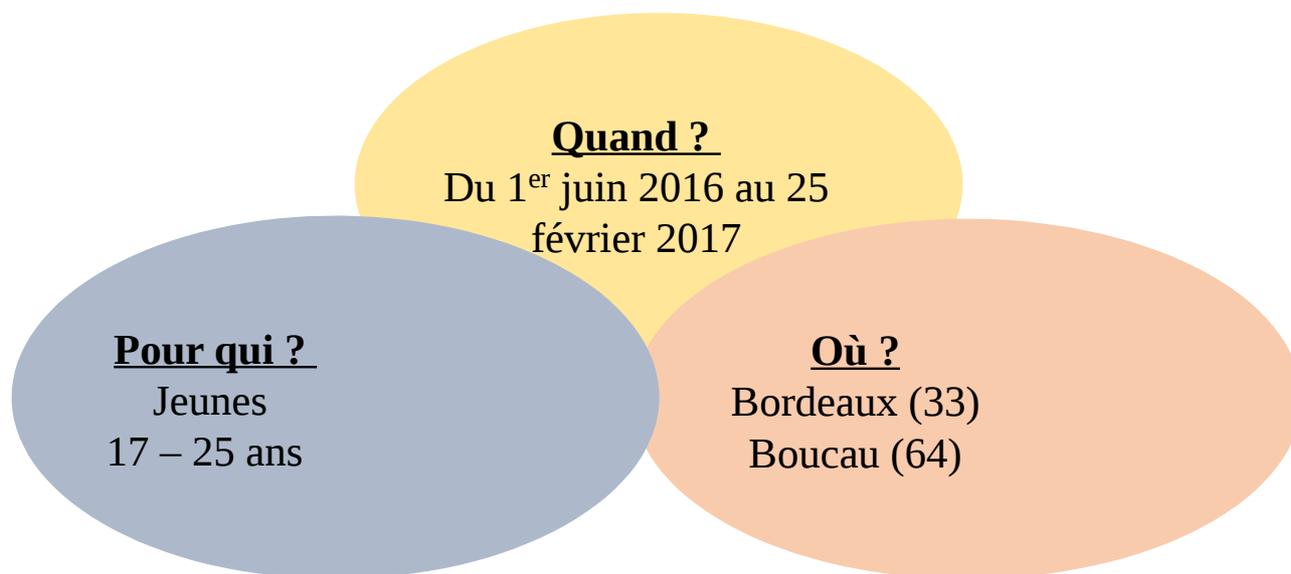


Parcours d'accompagnement des jeunes dans les métiers de l'animation

Une formation avec le dispositif Sésame :



Opérateur : CEMÉA Aquitaine
Coût de la formation : 3740€

Contacts :

CEMÉA Aquitaine
9/11 rue Permentade
33200 BORDEAUX

Tel : 05 56 69 17 92

Antenne Ceméa Sud
34 rue G.Politzer
64340 Boucau

Tel : 05 59 70 01 18

Michel BESSET :
Tel : 06 09 24 99 86

Email : michel.besset@neuf.fr

Email : secretariat@cemea-aquitaine.asso.fr

Site : www.cemea-aquitaine.asso.fr

Parcours d'accompagnement des jeunes dans les métiers de l'animation

Sésame :

Le parcours SESAME a pour objectif d'**accompagner** les jeunes éloignés de l'emploi et de les **former** au métier d'**animateur socioéducatif et culturel**. Chaque jeune engagé dans le dispositif pourra bénéficier d'un accompagnement personnalisé vers une **qualification**. Une partie des coûts pédagogiques est prise en charge par le dispositif à hauteur de 2000€.

Un jeune → Un projet → Une Formation → Un emploi

Profil du jeune :

avoir entre 16 et 25 ans
 Résidant :
 Dans un Quartier Politique de la Ville (QPV)
 En Zone de revitalisation Rurale (ZRR)
 Pouvant :
 Exprimer une motivation pour l'encadrement d'activités socio-culturelles et envisager un projet professionnel
 Justifier d'une première expérience dans ce secteur

Statuts possibles :

Stagiaire de la formation professionnelle (POE...)
 Contrat de travail (CUI...)
 Contrat d'aide à l'insertion (emploi d'avenir)
 Volontaire en service civique
 Contrat d'apprentissage
 Gratification

Repérage → Orientation → Formation → Qualification

Missions locales,
 Pôle Emploi,
 Organismes de
 Formation et d'insertion

Jeunesse et Sports et des
 professionnels de l'orientation
 assurent un accompagnement et
 des entretiens avec les jeunes

-BAFA : brevet d'aptitudes aux fonctions
 d'animateurs
 -CQP : Certificat de qualification professionnelle
 -BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de
 l'Éducation Populaire et du Sport

Etapes :

Découverte	Qualification	Certification
Accueil et positionnement Mise en place d'un projet	Bafa 1 Découverte des milieux professionnels/ Bafa 2 Bilan et positionnement Bafa 3 ou CQP et Mobilité	Bilan et perspective Préparation à l'emploi ou Préparation BP Insertion professionnelle

Parcours d'accompagnement des jeunes dans les métiers de l'animation

La formation Bafa

Le Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs permet de se former pour prendre en charge des enfants et des jeunes en accueil collectif de mineurs

Conditions d'accès :

Etre âgé de 17 ans au premier jour du stage.

La formation se compose de trois étapes à effectuer dans l'ordre, dans un délai de 30 mois maximum, pas plus de 18 mois entre la formation générale et le stage pratique.

Etapes :

**Stage de formation
générale**
8 jours

Stage pratique,
14 jours effectifs en
situation d'animation
en séjour de
vacances, en accueil
de loisirs ou en
accueil de scoutisme
déclaré.

**Stage
d'approfondissement**
6 jours
ou
de qualification,
8 jours

Parcours d'accompagnement des jeunes dans les métiers de l'animation

CQP Animateur Péri-scolaire

Constat de départ :

- Les accueils périscolaires sont majoritairement encadrés par des personnes détenant BAFA et rarement un diplôme professionnel
- Les besoins d'accueil et de garde avant, après l'école et pendant la pause méridienne se sont développés ces dernières années.

Objectifs :

- Professionnaliser les jeunes dans une perspective d'emploi par les collectivités et les associations
- S'inscrire dans un parcours certifiant par l'obtention du CQP « animateur périscolaire ».

Modules :

Module 1 :

« Accueillir des enfants et leurs familles dans des temps de loisirs périscolaires »

Module 2 :

« Concevoir un projet d'animation »

Module 3 :

« Conduire des temps d'animation périscolaires en direction des publics enfants »

Alternance :

- Elle se compose de 417 heures réparties entre les modules :
 - o Module de positionnement : 21 heures (3jours)
 - o Module 1 : de 35h de formation (5 jours) et 52h en entreprise (13 jours)
 - o Module 2 : de 63h de formation (9 jours) et 60h en entreprise (15 jours)
 - o Module 3 : de 98h de formation (14 jours) et 88h en entreprise (22jours)
- Total :
 - o 217 heures de formation (31 jours)
 - o 200 heures en entreprise (50 jours)